

Le 16 juin 2022

**Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un Conseil Municipal aura lieu le :

MARDI 28 JUIN 2022 à 18 H
(Salle polyvalente – Le Recoin)

L'ordre du jour est le suivant :

I. APPROBATION PROCES-VERBAL SEANCE DU 8 MARS 2022

II. DECISIONS

III. AFFAIRES FINANCIERES

- Décision modificative n° 1 Budget Principal, ouvertures et virements de crédits ;
- Budget lotissement « Les Bruyères » ;

IV. URBANISME

- Cessions parcelles communales L.36p, L.18p, L.41p à TDF (emprise bâtiment La Croix) ;
- Cession partie parcelle BB.169 ;
- Cession parcelle BB.20, projet NOEMYS ;
- Conventions occupations précaires domaine public (terrasses commerces copropriété « les jonquilles ») ;

V. SEM CHAMROUSSE AMENAGEMENT

- Approbation des comptes SEM – CRACL 2021 (Compte Rendu Annuel à la Collectivité) ;

VI. PERSONNEL COMMUNAL

- Création de postes ;

VII. REGIES COMMUNALES

- Régie animations Maison du Patrimoine et de l'Environnement : nouvelle tarification animation et forfait espace coworking ;
- Régie jeunesse : création carte multi-activités pour les jeunes de 12-17 ans ;
nouveaux tarifs pour les aides jeunes (cotisations clubs...) ;
participation financière camps été 2022 ;
- Régie cinéma : Nouveau tarif ;

VIII. INTERCOMMUNALITE

- Convention Territoriale Globale du Grésivaudan avec la CAF (ex-contrat enfance-jeunesse) ;

IX. REGIE REMONTEES MECANIQUES

- Approbation des tarifs, été 2022, hiver 2022/2023 ;

X. MARCHES – CONTRATS – CONVENTIONS

- Tarifs pour mise à disposition de matériel manifestations – convention ;

XI. ENVIRONNEMENT

- Participation communale au poste de médiateur pastoral créé sur la Commune de Revel ;
- Demandes de subventions au titre de la mesure 07.61 programme de développement rural « mise en valeur des espaces pastoraux » ;
- Assistance à la Fédération des Alpages de l'Isère ;
- Alimentation en eau logement du berger ;

XII. QUESTIONS DIVERSES

- Modalités de publicité des actes (communes de – de 3.500 h).

Brigitte DE BERNIS

Maire

